

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.—
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.—
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.—
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le

Confédéré

Organe du

PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES :
 Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.

RÉCLAMES : 30 ct.
 Avis mortuaires : 25 ct.

Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

EN PASSANT...

Boum !

Les fidèles de William Branham ne désignent pas et maintenant ils rêvent de publier un livre où seraient consignés les « miracles » du frère, avec noms des privilégiés, adresses et attestations médicales.

Ce serait un nouveau prodige !
 La commission médicale qui a pour mission, à Lourdes, de contrôler les guérisons est moins expérimentée.
 Elle soumet chacun des cas à des examens minutieux et ce n'est qu'après une longue et minutieuse enquête qu'elle retient ceux qui restent inexplicables à la science et qu'elle écarte les autres.
 Cela demande un temps considérable au collège des médecins.
 On est beaucoup plus pressé chez les fidèles de l'évangéliste américain.

En attendant, ils font beaucoup de bruit autour d'un « miracle » qui serait le « miracle-type » et dont une aimable journaliste a écrit, dans un journal romand, monts et merveilles.

Il s'agit d'un jeune homme de 22 ans dont je tirai l'identité pour ne pas embêter ses parents. et qui, paralysé des membres inférieurs, en aurait recouvré l'usage à Reims...

On l'avait amené sur une civière et après la réunion il se leva, en effet, libéré, pour rendre témoignage le jour suivant de son complet rétablissement.

— Alleluia !

Or, le docteur et professeur Decker, un de nos chirurgiens de renom m'a spontanément alerté pour éveiller mon attention sur ce cas qu'il avait présenté à ses étudiants.

« Ce garçon, dit-il, est ou un imposteur ou un malade mental. » Cette déclaration fait l'effet d'une bombe.

Ce jeune homme, qui ne souffre pas d'une maladie organique, et pas davantage de paralysie, avait été une première fois — voici deux ou trois ans — soigné par ses services.

Il avait mal aux reins, restait couché, jouait consciemment ou involontairement à l'invalidité.

On le remit sur pieds et il put circuler à vélo comme vous et moi.

Mieux sans doute...

Il avait subi une opération pour une « hanche à ressort » et par la suite il se mit en tête qu'il était infirme.

On le soumit à des psychiatres et on lui fit même subir — pour le tranquilliser — un traitement de mécano-thérapie qui n'avait pas d'autre but que de lui rendre confiance en lui-même.

Bref, ce garçon n'a jamais été paralysé.

Or — et c'est tout de même assez curieux — peu avant les réunions de l'honorable M. Branham, on alerta plusieurs fois le Dr Decker pour qu'il voulût bien s'occuper de ce « malheureux » qui se trouvait, précisait-on, dans un état lamentable.

Comme le chirurgien avait de très nombreuses expertises médicales à faire pour les assurances, il ne pouvait donner à ce patient le pas sur les autres.

On le relança par lettre en insistant beaucoup sur l'urgence.

Il accepta de voir ce jeune homme et acquit la conviction qu'il s'agissait ou d'un simulateur ou d'un malade mental.

C'est tout.

Nous attendons qu'on nous explique aujourd'hui pour quel motif on s'intéressait tellement à ce cas suspect — avant le « miracle » — et pour quel motif on le monta si prestement en épingle après.

Plus on approfondit cette affaire William Branham et plus on la trouve, en effet, mystérieuse... Mais l'évangéliste n'est plus là pour répondre et il est sans doute en train d'exposer en Amérique les miracles inouïs qu'il a réalisés chez nous !

Le parti radical et les classes moyennes

« Bourgeois !... Ce sont des bourgeois ! »
 Avec quelle moue de dédain et quelle insistance péjorative la presse de gauche et d'extrême-gauche utilise ce mot de « bourgeois » à l'égard de tout ce qui n'est pas socialiste ou communiste.

Et pourtant, l'évolution matérielle et sociale de notre temps a assimilé la bourgeoisie à la classe moyenne qui comprend aussi bien les ouvriers que les employés, les artisans, les fonctionnaires, les agriculteurs, etc.

Personne ne peut contester cette évolution due pour une part à l'Etat et pour une part qui doit être toujours la plus importante à l'économie privée.

La défense des classes moyennes n'est pas un artifice momentané du programme du parti radical suisse ; elle résulte de la politique générale du radicalisme depuis 1848. Faut-il rappeler que sous des gouvernements à direction radicale notre pays a non seulement évité deux guerres, mais qu'il a également été épargné de l'inflation consécutive à 1918 et que, dès 1930, il a subi avec moins de conséquences désastreuses que la plupart des autres nations, la crise mondiale dont le souvenir est encore vivant !

Cette situation forte au lendemain des guerres de ce siècle a permis à la Suisse de maintenir des classes moyennes également fortes. Et cette consolidation des classes moyennes a été notre premier rempart contre les tentatives d'introduction chez nous du fascisme et du marxisme.

Le parti radical a toujours cherché à développer cet « embourgeoisement » dans le sens d'un bonheur matériel et d'une satisfaction sociale toujours plus grands pour l'ensemble des salariés ; les unions syndicales ouvrières et les associations patronales tendent au même but dans la mesure où elles ne font aucune discrimination politique.

Il est d'ailleurs indiscutable que, dans ce domaine, une saine émulation est nécessaire et le parti radical, même s'il a posé les bases de notre économie moderne, ne prétend ni à l'infaillibilité ni au monopole.

D'autre part, si les intérêts de certains groupements professionnels peuvent momentanément se heurter, il demeure indiscutable qu'une solution particulière peut toujours être trouvée sans porter préjudice à la communauté des intérêts des classes moyennes dans leur ensemble.

Aucune réalisation sociale ne sera jamais parfaite, c'est-à-dire susceptible de satisfaire à longue échéance toutes les parties intéressées. On l'a vu dans des pays socialisés à outrance : les véritables révolutions sociales qui y ont été faites se sont généralement retournées contre leurs auteurs : la politique reste l'art du possible et les politiciens qui veulent faire le bonheur de leurs concitoyens malgré eux finissent toujours par faire faillite ; à moins qu'ils utilisent la force, mais ceci — malheureusement encore actuel à notre époque — est une autre histoire que nous dénonçons méthodiquement dans le parti radical.

En face des classes moyennes, le parti radical est conscient de ses obligations. Combattu par la gauche et par la droite qui, très souvent, décalquent leurs programmes sur des thèses du parti radical, notre parti conserve la volonté de trouver les solutions politiques qui servent les intérêts particuliers des divers groupements économiques et professionnels et les intérêts généraux du pays.

Cette politique exige parfois des compromis, mais seul le but final est valable : donner à nos concitoyens la possibilité de vivre bourgeoisement — dans le sens le plus confortable et le plus satisfaisant du terme —, d'améliorer leur sort et de tenter leur chance.

MAUVOISIN

Un coup de mine couronne quatre ans d'efforts

Samedi dernier, la presse et de nombreuses personnalités étaient invitées par les Forces motrices de Mauvoisin à assister au percement de la galerie d'aménée Fionnay-Riddes.

Après plus de quatre ans d'un labeur difficile et souvent extrêmement dangereux, au prix d'efforts surhumains, le dernier coup de mine libérant les 14 km. 100 de la galerie Fionnay-Riddes a été tiré samedi matin.

Les participants rassemblés au chantier de Lourtier ont eu le loisir de visiter les installations de travail. Accueillis dans une allégresse générale, nous remarquons que tout a été mis en œuvre pour la parfaite réussite de cette manifestation. Juché sur le toit d'un baraquement, un orchestre improvisé nous égaye de ses airs. Partout, guirlandes et drapeaux décorent la place, et un soleil généreux brille sur nos têtes.

La galerie

Mais bientôt nous allons goûter la fraîcheur de la galerie. Un train s'avance et tous les invités prennent place dans les wagonnets où l'on a aménagé des bancs. Par la fenêtre de Lourtier nous gagnons la galerie même qui conduira les eaux de Fionnay à la centrale d'Ecône près de Riddes.

Après un bref trajet dans le couloir destiné à l'évacuation du matériel excavé, nous nous engageons dans la galerie principale, beaucoup plus spacieuse.

La locomotive, dont les phares clignotent continuellement, entraîne tout le monde au cœur de la montagne. D'immenses tuyaux nous accompagnent. Celui qui assure la ventilation à l'intérieur de la galerie ne sera bientôt plus nécessaire : lorsque le tunnel sera percé, l'aération sera assurée naturellement. Un autre tuyau évacue l'eau aspirée par une pompe.

Nous suivions une légère pente de 4,5% de moyenne. Après une demi-heure de course, nous sommes à un peu plus d'un kilomètre du bouchon

qui obstrue la galerie. Assis sur nos planches, nous attendons le moment solennel de l'explosion qui ouvrira le passage, couronnant ainsi quatre années d'efforts insoupçonnés du profane.

L'heure H

Un mur de rocher de quelques mètres d'épaisseur sépare encore les équipes d'ouvriers qui se trouvent de part et d'autre. A 11 heures précises, ce samedi 3 septembre, retentissent enfin une série de détonations dans un bruit assourdissant. Chacun provoque un violent souffle d'air à travers la galerie et apporte une nouvelle victoire de l'homme sur la montagne. Le rocher a tremblé. Lentement notre convoi s'ébranle pour se rapprocher du lieu de l'explosion. Là nous attend un spectacle indescriptible. Se frayant un passage pardessus l'amoncellement de rocher qui vient de sauter, des mineurs se serrent la main chaleureusement, d'autres s'embrassent.

Le simple profane qui, comme nous, ne fait que traverser rapidement la galerie en quelques heures, ne sera jamais en mesure de saisir toute la signification et l'importance que revêt le percement d'un tunnel. Mais pour ces mineurs qui, dans l'obscurité, la boue, la poussière et le vacarme, ont passé quatre années de leur vie, un tel moment est un triomphe sans pareil. Assis ou couchés sur les décombres, sales et boueux, ils sont heureux et chantent. Certes la boisson n'a pas fait défaut durant les heures qui ont précédé cette heure mémorable, et quelques ouvriers brandissent des flacons à moitié pleins ; d'autres tendent généreusement leur bouteille aux « officiels » qui, dans cet instant de liesse générale, boivent à même le « goulot ».

Un gosse habillé en mineur, coiffé d'un casque de protection qui cache son visage, porte à son dos une hotte d'où jaillit une gerbe de glaïeuls destinée à M. Braun, chef de chantier de la galerie de Lourtier.

Tout le monde escalade ensuite les rochers pour passer dans la galerie d'Isérables qui ne fait main-

tenant plus qu'une avec celle de Lourtier. Trois trains sont alignés pour transporter invités et ouvriers jusqu'à la fenêtre d'Isérables. Debout dans les wagonnets, nous descendons à vive allure dans la galerie maintenant presque entièrement bétonnée, pour ne pas dire achevée.

En effet, c'est dans cette partie que les difficultés rencontrées furent les plus lourdes à surmonter. La mauvaise qualité de la roche provoquait de perpétuels éboulements, rendant les opérations extrêmement dangereuses. De ce fait, il était devenu nécessaire de bétonner la galerie mètre après mètre, au fur et à mesure qu'elle avançait.

Au milieu des chants, dans la sombre galerie, les silhouettes noires des mineurs se détachent sur un fond légèrement illuminé par des lampes disposées de loin en loin.

L'atmosphère est chargée. Partout plane une poussière désagréable.

Vers 13 heures nous voyons pointer au bout du tunnel la lumière du soleil. Avec satisfaction, nous regagnons l'air libre, après une traversée de 10 km. qui a duré 5 heures. A l'entrée de la galerie, une fanfare uniquement composée d'ouvriers nous souhaite la bienvenue. Pour la première fois, des hommes ont passé sous la montagne de la vallée de Bagnes à la vallée du Rhône !

La cérémonie religieuse et le banquet

Du chantier de la fenêtre d'Isérables des véhicules nous emmènent jusqu'à Villy, d'où part la conduite forcée qui plonge sur Ecône. La messe est célébrée pour bénir l'œuvre gigantesque qui vient d'être achevée. Le révérend curé Salamin, d'Isérables, préside le saint office, chanté par le chœur mixte « La Thésasia ».

Après la cérémonie religieuse, chacun gagne la place qui lui a été assignée à l'une des nombreuses tables alignées sous une immense tente. Plus de 600 couverts sont dressés pour les ingénieurs, personnalités religieuses et civiles invitées.

Sur l'un des côtés se pressent plus de trente fours à raclettes. Au cours du repas magnifiquement servi s'ouvre la partie oratoire. MM. l'ingénieur Winniger, administrateur délégué de l'Electrowatt ; Rothpletz, entrepreneur de la galerie d'Isérables ; Prader, entrepreneur de la galerie de Lourtier ; Lampert, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Intérieur et représentant du gouvernement valaisan ; Son Exc. M. Masini, vice-consul d'Italie à Brigue — qui fut très applaudi ; Baillifard, président de la commune de Bagnes ; Vouillamoz, président de la commune d'Isérables, et Lambert, président de la commune de Riddes, prennent notamment la parole. Tous ces orateurs se plaisent à relever en des termes délicats le très gros effort produit par les rudes mineurs. Ils sont les premiers à féliciter.

Le 3 septembre, l'histoire des travaux de Mauvoisin tournait une nouvelle page. Malheureusement, toute médaille a son revers et le prix de ces travaux a coûté la vie à six travailleurs. Aussi la direction des travaux rend-elle hommage à ces victimes du travail.

Le 20 mars 1951 ont débuté les travaux. Il a donc fallu plus de quatre longues années pour mener à bien cette tâche. Mais la victoire de samedi, si brillante soit-elle, n'en reste pas moins qu'une victoire d'étape. Dans les conditions actuelles, le tunnel est inutilisable. Il sera nécessaire de travailler avec force pour en tirer les services attendus.

Maintenant, Bagnes et Riddes sont reliés par un tunnel, mais ceci n'est pas pour faciliter le développement intense de la circulation routière. Les automobiles n'emprunteront pas une telle voie, mais un autre trafic silencieux, constant, s'effectuera à une vitesse toujours uniforme de 12 kilomètres-heure, jour et nuit : celui de l'eau.

Les innombrables difficultés rencontrées en cours de route sont brièvement exposées ; plusieurs fois il a été nécessaire de changer le tracé de la galerie à cause de la mauvaise qualité de la roche.

Le percement de ce tronçon, long de 9438 mètres, de la fenêtre de Lourtier à celle d'Isérables termine donc l'excavation de la galerie d'aménée de l'usine de Riddes. Cette galerie, d'une longueur totale de 14.720 mètres, conduit l'eau au bassin de compensation de Fionnay puis à la chambre d'équilibre de Villy, au-dessus de Riddes.

En fin d'après-midi, par petits groupes, les invités empruntent l'impressionnant funiculaire de Villy qui les emmène jusqu'à Ecône, après une splendide et agréable journée.

CHRONIQUE DE MARTIGNY

Une fillette contre une auto

Hier matin, à 11 h. 30, une fillette de Martigny débouchait à trottinette de la ruelle qui fait face à l'Hôtel de Ville quand survenait une voiture portant plaques vaudoises.

Le conducteur ne put éviter l'enfant qui vint littéralement se jeter contre une aile du véhicule. La fillette est indemne mais la voiture nécessitera l'intervention d'un garagiste!

Moto contre piéton

Mardi matin, vers midi, un Italien employé dans une maison de la place quitta soudain le trottoir et s'engagea sur la chaussée, en face de la Droguerie valaisanne. A cet instant précis survenait une moto américaine qui happa le piéton avant de se renverser elle-même. Les deux hommes, indemnes, roulèrent sur le pavé avant de s'insulter, chacun dans sa langue, devant un nombreux public amusé.

Inauguration de la chapelle de La Fontaine

Dimanche 11 septembre courant, dès 10 heures, aura lieu l'inauguration de la chapelle de La Fontaine. Mgr Adam, notre évêque vénéré, bénira le sanctuaire, et Mgr Lovey, Prévôt du Grand-Saint-Bernard, célébrera la messe. Les paroissiens de la Haute-Combe sont heureux et fiers de posséder enfin un lieu de culte convenable. Le Comité de la chapelle adresse encore un pressant appel aux âmes généreuses pour l'aider à financer la construction de ce sanctuaire. Les dons peuvent être versés au compte de chèques II c 2035.

Le Comité.

P.-S. — Il sera servi sur place des vivres et des boissons qui seront vendus au profit de la chapelle.

C.A.S. et O.J.

La course aux Gais-Alpins aura lieu dimanche 11 septembre. Réunion des participants vendredi 9 courant chez Kluser. Tous renseignements auprès des chefs de course Henri Charles et Gaston Gay.

Le centenaire de la Société de Secours mutuels

Le dimanche 11 septembre 1955, la Société de secours mutuels de Martigny et environs célébrera le centième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, la Fédération valaisanne des sociétés de secours mutuels tiendra son assemblée générale annuelle à Martigny également, sous la présidence de M. René Spahr, juge cantonal.

La séance aura lieu à l'Hôtel de Ville à 10 h. 30 et un banquet suivra à 12 heures à l'Hôtel Kluser.

Ouverture d'un nouveau magasin

Vendredi soir une foule de curieux se pressait sur la place Centrale, devant les vitrines du nouveau magasin « Monsieur » que l'on était en train d'aménager.

Le lendemain samedi, une gentille réception était réservée par les soins de la direction : MM. Rey, administrateur, et Krieger, gérant. Près de cinquante visiteurs ont parcouru les aménagements installés avec beaucoup de goût. On remarque tout spécialement avec quel art on a su allier styles moderne et ancien. M. Rey prononça quelques aimables paroles et remercia les maîtres d'état qui ont su mener à bonne fin l'ouvrage qui leur avait été confié.

Ce magasin sera spécialisé dans la vente de pièces de confection, très proche du « fait sur mesure ». Un certain nombre d'entre elles, tels les tissus « Epsom », sont réservées en exclusivité pour les établissements de « Monsieur », tout spécialement pour les grandes capitales : Paris, Londres, Bruxelles et, depuis samedi... Martigny!

M. Krieger, qui porte le diplôme de coupeur de l'école Robertson, nous fait les honneurs de ses magnifiques collections d'hiver. La confection a été essentiellement travaillée avec de la draperie destinée, à l'origine, à la mesure.

L'impression générale se résume en ceci : les établissements « Monsieur » sont à l'avant-garde des goûts très modernes qui ont cours dans les grandes villes suisses et européennes. Même les plus difficiles trouveront de quoi les satisfaire.

Les vitrines sont spécialement bien agencées ; nous admirons, disposés avec art, des costumes dernier modèle, en particulier une nouveauté : le veston aux teintes jaune et rouille sur fond sombre.

Samedi soir, « Monsieur », en collaboration avec le nouveau magasin « Marie-France », organisait un intéressant défilé de mode au Casino Etoile.

Devant de nombreux spectateurs parmi lesquels les messieurs étaient très bien représentés, les derniers modèles de la mode furent présentés. D'autres maisons de la place avaient également prêté leur concours pour la parfaite réalisation de cette soirée.

Ecoles primaires communales de Martigny-Ville et La Bâtiaz

La rentrée des classes est fixée au vendredi 15 septembre, à 8 heures.

MARTIGNY-BOURG Rentrée scolaire

L'ouverture des classes est fixée au 15 septembre à 8 h. 30.

ATHLETISME

Un Martignerain se distingue à Chexbres

Dimanche dernier se disputait à Chexbres la traditionnelle course de fond des 3000 mètres, qui enregistre chaque année un succès croissant. Cette fois-ci encore on avait une assez forte participation de classe avec 28 concurrents au départ. 26 d'entre eux terminèrent l'épreuve.

Il conviendrait de féliciter M. Meylan pour la parfaite organisation de la manifestation.

A la course des 3000 mètres, le tracé était très difficile à cause de la forte dénivellation qui le caractérise. Devant un nombreux public très sportif, les hommes prirent une bonne allure, essayant de battre le record détenu par Momon de Morges, avec 8'25.

Au classement final nous trouvons à la sixième place le coureur de fond martignerain Michel Alter qui fit une excellente impression. Ce jeune coureur se paye le luxe de battre l'ex-champion M. Maurer, du Lausanne-Sports.

Puippe, de Saint-Maurice, se distingua en artistique où il prend la quatrième place.

MONTHEY

Mademoiselle Germaine Paschoud

Institutrice

Dans la nuit de lundi à mardi s'est éteinte, à l'hôpital-infirmerie de Monthey, Mlle Germaine Paschoud, institutrice. Née le 2 février 1894, âgée donc de 61 ans, la défunte a succombé des suites d'une longue et douloureuse maladie qu'elle a supportée avec une belle fermeté d'âme et avec une admirable résignation.

Elle avait enseigné de septembre 1914 à juillet 1949 dans les écoles communales de Monthey, où elle laisse le souvenir d'une pédagogue aimable qui s'était appliquée à gagner le cœur des enfants et qui y était parvenue.

Depuis son admission à la retraite en 1949 elle avait fait des déplacements dans sa commune natale du Bouveret où elle était revenue depuis qu'elle avait quitté Monthey où elle a habité longtemps avec sa mère, Mme Antoine Paschoud. Au début de 1955 et bien qu'elle portât visiblement sur elle les marques de la maladie qui la minait, elle avait fait un remplacement de quelques semaines à Monthey.

La mort de Mlle Paschoud afflige les générations d'enfants auxquels elle a prodigué son enseignement.

SION

Succès hôtelier

Agé de 20 ans seulement, M. Marc Antonioli, fils de Séréaphin, a obtenu avec succès le diplôme de l'Ecole hôtelière de Lausanne, ainsi que celui de la Société suisse des hôteliers après avoir fait son stage.

Nos félicitations et tous nos vœux.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Jean BRUGNONI à Sion

prie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Douces mais obstinées

Les plantes qui composent le thé Franklin agissent avec douceur, mais fermeté sur vos intestins. En supprimant la constipation, il élimine en même temps les maux qui l'accompagnent.

Toutes pharmacies et drogueries : Fr. 1.50 et 2.50 le paquet.

MOBILIÈRE SUISSE

ASSURANCES

contre l'incendie, le chômage-incendie, le vol (effraction, vol simple, vol en voyage), vol de vélos et de véhicules à moteur), les dégâts des eaux et le bris des glaces

Bien conseillés — bien assurés

Agence générale pour le Valais :
W. WYDENKELLER, SION

A TRAVERS le monde

Etat de siège à Buenos-Aires

La Chambre argentine a approuvé une loi instituant l'état de siège à Buenos-Aires.

Mœurs de la Jungle

Un policier qui s'était révolté a libéré mercredi dernier vingt-sept prisonniers, dans le village de Paan, à 50 kilomètres au nord de Mulmein, et avec lesquels il s'est emparé de 35 fusils et d'armes automatiques pour s'enfuir ensuite dans la jungle. Des patrouilles militaires se mirent à la poursuite des fuyards qui durent finalement accepter le combat. Tous les bandits furent abattus, à l'exception de huit. La tête du policier révolté fut ramenée à Paan.

A PARIS ET EN PROVINCE

Rafle chez les Nord-Africains

A la suite de la réception d'information d'Algérie, selon lesquelles des « agitateurs opérant en liaison avec les organisations terroristes d'Afrique du Nord et leurs inspireurs étrangers » cherchaient à fomenter, en France, une campagne d'agitation parmi les Algériens de la métropole, une vaste opération de police a été lancée, lundi matin, à Paris et dans plusieurs grands centres de province.

L'action des agitateurs devait notamment se traduire par de nouvelles agressions, des distributions de tracts subversifs, l'intensification du boycott de certains commerçants et par l'extorsion de fonds « présentés sous forme de collectes » et souvent accompagnée de menaces de mort, en vue de subvenir aux besoins des organisations rebelles.

Au total, la police a maintenu trois cents arrestations.

La France discute avec les 2 sultans

Alors que le résident général Boyer de la Tour était reçu par le sultan du Maroc, Ben Arafa, le général Caïroux, ambassadeur de France, accompagné du chef de cabinet de M. Pinay, ministre des affaires étrangères, s'est entretenu à Antsirabé avec le sultan en exil Ben Youssef. Ces conversations ont pour but de trouver une solution au problème de la dynastie marocaine et, parlant, à un apaisement dans ce pays qui continue à être agité d'attentats et de massacres.

A 1322 km. à l'heure à bord d'un avion à réaction

Le colonel Horace A. Hanes, pilotant un F-100 C. « Super-Sabre » à réaction, a battu, le 20 août, le record du monde de vitesse en volant à 822.135 milles à l'heure (soit 1322.815 km.-h.), annoncé-t-on officiellement.

L'ancien record appartenait, depuis le 29 octobre 1953, au lieutenant-colonel Everest, avec 755 milles à l'heure.

Le conflit entre Egypte et Israël

Le général Burns, président de la commission d'armistice des Nations Unies, est parvenu à faire signer un « cessez le feu » entre Israël et l'Egypte. Toutefois, de nouveaux incidents ont éclaté mais on pense qu'ils pourront se régler par voie diplomatique.

Catastrophe aux Indes...

Près de 110.000 personnes sont coupées du reste du monde dans la zone côtière de la province d'Orissa, en Inde, à la suite de graves inondations. Il s'agit de l'inondation la plus grave enregistrée au cours de ce siècle. Quatre cours d'eau ont débordé, notamment le Mahanadi et le Rahmini, qui ont rompu les digues en plusieurs endroits. Entre Puri et Balassore, quelque 22.000 kilomètres carrés de terrain sont sous l'eau. Ces inondations ont été provoquées par de violentes chutes de pluie.

...et à Mexico

De graves inondations qui ont déjà causé la mort de deux enfants et laissé des dizaines de milliers de familles sans abri ont ravagé, la nuit de dimanche à lundi, la banlieue nord de Mexico, à la suite des pluies torrentielles qui n'ont pratiquement pas cessé de tomber depuis quatre jours.

Selon des informations non confirmées, 40.000 familles seraient sans abri.

CONFÉDÉRATION

Les cloches sonnent pour annoncer le captage d'une source thermique

On avait réussi, il y a quelque six semaines, à capter la « petite source » de Zurzach (Argovie) au débit de 60 litres par minute. Or, lundi à 20 h. 30, on a retrouvé la trace de la source découverte par hasard en 1914. Elle jaillit maintenant avec la même force qu'il y a 40 ans à 430 m. de profondeur et à une température de plus de 38 degrés.

Il s'agit du premier captage d'une source thermique en Suisse. Toutes les cloches des églises de Zurzach ont annoncé le joyeux événement à la population.

On recherche du pétrole au Tessin

Le Conseil d'Etat tessinois soumet, au Grand Conseil un message demandant l'ouverture d'un crédit de 300.000 francs destiné aux recherches de pétrole et de gaz naturels dans le sous-sol du Tessin. Le message souligne que l'intérêt toujours grandissant des sociétés étrangères pour les gisements probables de pétrole de notre pays a obligé la Confédération et les cantons à se préoccuper du problème dans le but d'assurer un contrôle suffisant des autorités suisses sur l'activité de ces sociétés.

Jusqu'à maintenant, on n'a pas procédé, au Tessin, à de vastes recherches. En tout cas, dans la plaine de Magadino, on a constaté des émanations de gaz méthane, à cause du sous-sol d'origine marécageuse. Il y aurait aussi des gisements dans le Mendrisiotto où se trouvent déjà des gisements de schistes bitumeux (du San Giorgio et à Melide).

Le canton s'est préoccupé de ces recherches et il entend appuyer l'initiative d'une société pour des recherches sérieuses afin d'établir s'il y a des possibilités pour une industrie reposant sur des bases solides. A cet effet, mais surtout pour assurer une participation de l'Etat, le Conseil d'Etat demande un crédit de 300.000 francs.

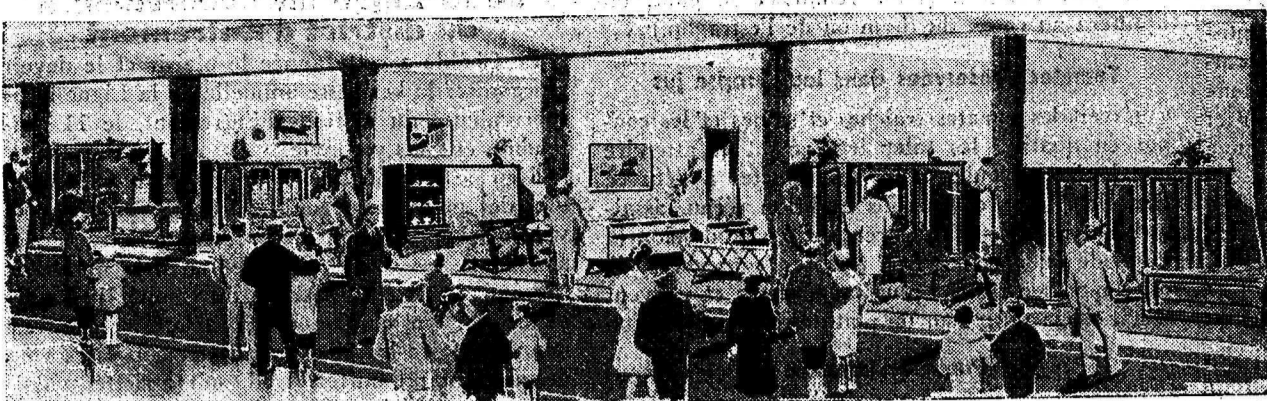
Les secrets de la mode d'automne à Paris



A gauche : Cette robe de cocktail s'appelle « Pékin ». En satin jaune clair, elle a des broderies pastel (Modèle Pierre Balmain). Au centre : Un modèle d'Hubert de Givenchy, une robe du soir de satin gris perle. Le mannequin porte un manteau de faille orange.

A droite : « Mandarin », un ensemble de Manguin, dans la nouvelle ligne « amazone ». La robe décolletée de satin rouge accentue le buste, la taille est basse et prononcée. Le manteau est de velours rouge géranium.

A l'occasion du Comptoir, exposition unique chez Pfister, Montchoisi 13, Lausanne



Jamais une exposition de meubles aussi riche et variée n'a été présentée au grand public de Suisse romande... jamais une exposition de meubles aussi riche et variée n'a été présentée au grand public de Suisse romande.

La plus grande et la plus merveilleuse exposition de meubles de Suisse romande vous est ouverte!

Notre exposition exclusive « MON STUDIO » pour célibataires désireux de se créer avec un minimum d'argent (déjà depuis Fr. 590.—) un intérieur personnel, mérite une attention toute spéciale, aussi bien que la partie réservée aux derniers modèles de la nouvelle tendance tant appréciée par les fiancés modernes.

ET VOICI NOS NOMBREUX AVANTAGES :

- 1. Remboursement des frais de voyage. Notre service automobile gratuit est à votre disposition. Inscrivez-vous encore aujourd'hui par téléphone 021 / 26 06 66 ou par écrit.
2. Livraison franco domicile, sur demande par camion neutre.
3. Magasinage gratuit de vos meubles selon votre préférence préalable. (Assurance gratuite contre incendie et eau.)

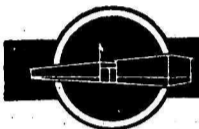
A 3 minutes de la gare C.F.F.

Heures d'ouverture durant le Comptoir: Tous les jours ainsi que les dimanches 11, 18 et 25 septembre 1955 de 8 à 19 h. 30. Parc de stationnement. Paradis pour enfants.



IMPORTANT

Durant le Comptoir, les voitures PFISTER stationnées aux abords de la gare de Lausanne vous conduiront gratuitement au Comptoir suisse ou à Montchoisi 13. N'oubliez pas que l'abonnement d'achat PFISTER apporte toujours la solution la plus sociale.



Pfister Ameublements S.A.

Toujours à l'avant-garde



Avant la désalpe, profitez de

BLANCHIR

les écuries avec le nouveau produit GEIGY

TRIBLANC

qui tue toutes les races de mouches, même les mouches dites résistantes. Il a une action à la fois immédiate et de durée.

DEPOSITAIRES:

Delaloye & Joliat - Sion

Pour le traitement extérieur, utilisez uniquement le

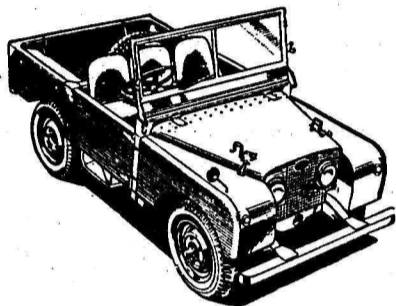
GESAROL „M”

AVIS

Pour cause de réfection d'immeuble,

la pâtisserie-confiserie Meiland SERA FERMÉE

du vendredi 9 au samedi 17 septembre inclus



les LAND-ROVER

7 ou 11 places

ont fait leurs preuves et sont construites pour durer.

Agence pour le Valais:

GARAGE LUGON - ARDON

Tél. 4 12 50

Georges Vairoli

Jeep Willys

médecin-dentiste MARTIGNY

à vendre, moteur révisé, 5 pneus neufs, peinture neuve, avec garantie.

de retour

TORRENT Lucien, Grône

Tél. 4 21 22

Menuisier-Poseur

trouverait place à l'année S'adresser tout de suite à la Menuiserie E. SCHURCH & Fils VERNAYAZ

JE CHERCHE une

ITALIENNE

pour travaux de campagne. Entrée tout de suite S'adresser à Léonce PUTALLAZ Café de l'Union, VETROZ

Fromage gras

de montagne, première qualité: par pièce 10-12 kg., le kg. Fr. 5.50 Par quantités: prix spéciaux TROILLET F., Cantine de Prox (Valais) - Tél. (026) 6 91 64

N'oubliez pas

que les PETITES ANNONCES rendent service!

CONSEIL AVISÉ

Un monsieur arrive chez le coiffeur.

- Voilà, expose-t-il... Je commence à avoir des cheveux gris... Croyez-vous qu'une teinture...?

Le coiffeur paraît embarrassé.

- Ecoutez, finit-il par dire, mon intérêt serait évidemment de vous faire une application de teinture... Mais en toute loyauté, je ne vous le conseille pas...

- Ah! Ah! fait le monsieur, voilà enfin un commerçant honnête... Tous mes compliments!... Voulez-vous me permettre de vous serrer la main?

Effusions. Puis le monsieur revient à ce qui l'amène:

- Alors, vous êtes contre la teinture?

- Radicalement. J'ai pour moi une expérience

personnelle... Comme vous, j'avais des cheveux gris... Je les ai teints... Six mois après...

- Ils tombaient?

- Mais non! Six mois après j'ai rencontré ma femme et je me suis marié!...

IL EN DONNE POUR SA PAIE

Un vieil acteur ne trouve plus guère d'autre rôle que celui consistant à représenter, une fois l'an, aux vitrines des grands magasins ou dans les soirées familiales, l'épisodique père Noël des gosses. Un jour qu'il opère dans un salon au cours d'une fête enfantine offerte par une atrabilaire baronne, le pauvre type s'oublie et lâche un petit bruit. Fureur de la baronne...

- Que voulez-vous, s'excuse le vieil, pour un cachet de cinquante balles je ne peux pas vous imiter le son des cloches!

La Prison blanche

EVE PAUL-MARGUERITE

La Prison

blanche

Elle se décida pour une simple robe de serge blanche, qui s'harmonisait avec son aspect virginal, avec le soleil d'avril et le ciel de printemps, et jeta sur ses cheveux une mousseline de soie blanche. Puis elle descendit sans bruit. Les chambres des Malassouf et celle de la petite Haricléa n'étaient pas très éloignées de la sienne, et elle ne voulait éveiller l'attention de personne.

Jeanne poussa la porte-fenêtre du salon et se trouva dans le parc. Elle jeta un regard vers la maison, qui disparaissait maintenant sous une floraison de glycines mauves: toutes les fenêtres étaient closes.

La nature complice semblait fêter son bonheur. Le parc était si bizarrement dessiné que Jeanne n'en connaissait pas encore tous les détours. Afin de ne pas s'égarer, elle longea la grande avenue de noisetiers qui formait maintenant un dais verdoyant au-dessus de sa tête, puis tourna dans la petite allée bordée de buis. Au bout de dix minutes de marche, elle distingua la grille, mais aucune silhouette amie ne se profilait sur le ciel clair.

« S'il allait ne pas venir? » songea-t-elle angoissée. Et, par un revirement bien naturel, elle s'effraya de son audace: que penserait-il en la trouvant fidèle au rendez-vous? Bah! les circonstances excuseraient cette incorrection...

Elle consulta la petite montre-bracelet de son poignet qui marquait six heures et demie.

« Je suis en avance », murmura-t-elle, soulagée.

Un banc de pierre semblait placé là tout exprès. Elle s'y assit.

Du sol montait une odeur de tubéreuse, âcre, un peu écœurante, qui faisait involontairement songer à ces fleurs corrompues qui, dans une chambre mortuaire, dissimulent le bois nu d'un cercueil, et dont les émanations lourdes masquent des effluves indéfinissables.

Décidément, elle l'avait déjà remarqué, cette vieille terre d'Orient sentait la décomposition et la mort.

Cette réflexion, en cette minute précise, la surprit désagréablement, comme un présage de malheur.

Heureusement, presque aussitôt, des sabots de cheval résonnèrent sur la terre dure: un cavalier, qui n'était autre que Pierre de Samary, accourait, bride abattue. Il portait un élégant costume de velours brun à grosses côtes et des bottes à l'écuyère vernies. Qu'il était beau ainsi! Jeanne courut à la grille qui, à sa surprise, s'ouvrit d'elle-même. La porte était toujours cadenassée cependant. Trop heureuse de cette circonstance, elle ne chercha pas à en deviner la raison et tendit sa main au jeune homme qui venait de sauter à terre. Il baissa respectueusement le bout de ses doigts.

- J'avais si peur d'être en retard, murmura-t-il un peu essoufflé. Jessy a senti la piqûre de mes éperons, ce qui ne lui arrive jamais. Pauvre bête, elle n'en revient pas (et il caressa doucement les naseaux de la jument).

Jeanne, toute rose d'émotion, le contemplait d'un air d'extase ingénue.

La Prison blanche

- Je vais attacher mon cheval, dit-il, puis nous nous assoierons sur ce banc romantique et nous causerons comme de vieux amis.

Il tira une longe de dessous sa selle, en noua une extrémité à un arbre et l'autre au cou de la jument, qui se mit à brouter délicatement l'herbe tendre.

- Là, voilà qui est fait, dit-il, venez.

Et il la fit asseoir auprès de lui en gardant sa main qu'elle ne retirait pas. Il la contempla d'un air admiratif:

- Vous êtes charmante ce matin, dit-il. Mais j'ai presque un remords de vous avoir arrachée à la douceur du sommeil.

- Pourquoi cela? Vous vous êtes bien levé de bonne heure, vous?

- Oh! moi, c'est différent... Je ne me suis pas couché, d'abord...

- Quelle idée!

- J'étais trop heureux...

- Trop heureux! répéta-t-elle avec étonnement.

- Oui, de la découverte que j'avais fait hier soir au bal.

Elle leva sur lui ses grands yeux interrogateurs:

- Vous ne devinez pas? reprit-il en se penchant vers elle.

- Non... je l'avoue...

- Eh bien! je vous raconterai cela tout à l'heure. Laissez-moi d'abord m'excuser de mon incorrection. Si je vous ai demandé de venir à ce rendez-vous...

- C'est que vous aviez des raisons graves, je pense, fit Jeanne avec dignité.

- Justement. Je ne me serais point permis cette requête si les circonstances ne m'y avaient forcé. J'ai vu, à l'air de Mme Malassouf qu'elle ne tenait pas à ma présence... J'ai craint qu'en me présentant à la « Sulémanié » on ne m'évincât sous un prétexte plus ou moins poli... Et je n'ai vu que ce moyen de vous parler...

- C'était en effet le seul; mais qu'avez-vous donc à me dire?

Il ne répondit pas à sa question et, poursuivant son idée, ajouta:

- De plus, j'ignorais au juste quelle était votre situation dans la maison, et j'avais besoin de me renseigner pour agir en connaissance de cause.

Elle l'écoutait bercée par les paroles, perdue dans une contemplation tendre. Il saisit, fixé sur lui, le clair regard de la jeune fille et lui sourit avec douceur.

- Quelle femme changeante vous faites! dit-il, votre visage mobile reflète tous les sentiments de votre âme charmante... et moi qui vous croyais insignifiante, légère et frivole... Comment, pourquoi ne vous ai-je pas aimée du premier coup? Dites, expliquez-le-moi.

Elle crut qu'il faisait allusion à leur rencontre dans le Bazar, rougit et, confuse, ajouta ingénument:

- Je ne sais pas. Moi, je vous ai deviné tout de suite.

- Vous m'aimez donc un peu? demanda-t-il en penchant son visage vers le sien, comme pour mieux lire dans les grands yeux bleus.

Un sourire lui répondit. Il hésita une seconde et balbutia d'une voix troublée.

- M'aimeriez-vous assez pour m'épouser?

Epouser Pierre de Samary! Un pareil bonheur serait le sien? Elle deviendrait la compagne de cet homme beau, jeune, séduisant, que toutes les femmes devaient s'arracher? Un éblouissement lui fit fermer les yeux.

- Mais c'est fou, murmura-t-elle. Vous ne songez pas à ce que vous dites. C'est impossible.

Il se mit à rire doucement:

- Cela dépend de vous, et c'est moi qui vous devrai de la reconnaissance. Je suis très seul... Songez que je n'ai qu'une immense, une seule affection...

Mangeons et mettons en conserve nos tomates

Remplissage à chaud

La méthode la plus simple et la plus avantageuse de conserver les tomates est celle du remplissage à chaud. Un temps de cuisson très court permet de conserver aux légumes leur valeur et leur arôme tout en utilisant au maximum le volume des bocaux et des bouteilles...

Pour le remplissage à chaud, il est important de travailler de façon exacte et rapide et de ne prendre que des tomates absolument fraîches et saines.

Avant de procéder à la mise en conserve, il faudra : cueillir les tomates, les laver, les couper en deux ou en morceaux, laver soigneusement les bocaux, les couvercles et les bouteilles dans l'eau cuisante, l'ouverture en avant et en les tournant continuellement jusqu'au moment de s'en servir. Plonger également les joints en caoutchouc dans l'eau bouillante juste avant l'emploi.

Remplissage avec des tomates entières ou partagées

Prendre de petites tomates bien fermes et les piquer avant de les cuire, couper en deux les tomates trop grandes. Ajouter à l'eau de cuisson une cuiller à soupe de vinaigre au lieu de sel ; les tomates auront moins tendance à sauter. Porter à ébullition et laisser mijoter quelques minutes dans l'eau de cuisson, la surface plane des tomates tournée vers le bas ; ne pas cuire à grand bouillon.

Au moyen d'une cuillère bien propre, remplir rapidement les verres préalablement chauffés jusqu'à 1 cm. du bord, porter à nouveau à ébullition l'eau de cuisson et la verser bouillante sur les tomates (remplir les bocaux jusqu'au bord). Les tomates doivent être entièrement recouvertes ; fermer immédiatement et protéger les bocaux des courants d'air.

Conserve de tomates partiellement cuites

Porter à ébullition un mélange d'eau et de vinaigre en parties égales, y placer des moitiés de tomates bien fermes, la surface plate vers le bas et porter à ébullition. Remplir immédiatement les bocaux, arroser avec le liquide bouillant

et fermer aussitôt. (Pour rehausser le goût, on ajoutera au choix du thym ou de l'estragon.)

Tomates conservées dans leur propre jus

Laver des tomates fraîches et saines et les couper en quatre ; les saler légèrement et attendre que le jus s'écoule. Cuire les tomates à l'étuvée dans leur propre jus sans addition d'eau, assaisonner (thym, basilic) et remplir à chaud selon la méthode habituelle. Les tomates conservées de cette manière restent plus savoureuses et peuvent servir de garniture sur un plat de riz, de pâtes, etc.

Purée de tomates

Laver des tomates bien mûres et les couper en petits morceaux, les saler légèrement et les cuire à l'étuvée sans adjonction d'eau ; les égoutter ensuite dans une passoire (utiliser le jus pour une soupe) et les passer au tamis. Assaisonner la purée selon ses goûts (avec des feuilles de laurier, des clous de girofles, ou du thym) et bien laisser cuire. Ne pas mettre d'oignons ! On ne laissera pas trop réduire la purée qui ne ferait que perdre de sa valeur et de son arôme. Verser la purée bouillante dans des bocaux préalablement chauffés et fermer immédiatement. On peut aussi utiliser des bouteilles munies de bouchons de liège, mais on prendra soin alors de bien nettoyer les bouchons, de les bouillir et de les attacher aux bouteilles sitôt après le remplissage. Les recouvrir de paraffine après refroidissement.

Ketchup

Peler 250 g. d'oignons, les couper en petits morceaux et les laisser une heure dans de l'eau. Laver 2 kilos et demi de tomates, les couper en petits morceaux et les mélanger aux oignons égouttés, à 60 g. de vinaigre de vin et à 50 g. de sucre. Cuire une heure. Ajouter ensuite une demi-cuiller à café de chacun des ingrédients suivants : grains de moutarde, curry, paprika, poivre, ainsi qu'un quart de cuiller à café de muscade râpée et de poudre de clou de girofle. Cuire encore une heure, passer à travers une passoire très fine et poursuivre la cuisson de manière à obtenir une sauce épaisse. Bien remuer, verser la sauce bouillante dans des bouteilles préalablement chauffées et recouvrir de paraffine.

dans les maisons d'habitation, la température est généralement trop élevée par rapport à la faible clarté qui les baigne. On voit alors les plantes perdre leur force, s'étioler et mourir. Tels les humains, elles ont besoin de lumière.

Pour obtenir des résultats satisfaisants, il faut à la majorité des plantes un éclairage de 1500 à 3000 lux. Si c'est très peu en comparaison de l'intensité d'éclairage d'un jour ensoleillé, c'est beaucoup par rapport au niveau d'éclairage de la majorité des locaux. Pour réaliser l'intensité d'éclairage nécessaire aux plantes, il faudrait installer quelques lampes fluorescentes au-dessus de chaque mètre carré de terre cultivée. C'est dire que la culture des plantes uniquement à la lumière artificielle serait beaucoup trop coûteuse. Mais si l'on se contente de l'utiliser à titre d'énergie supplémentaire provisoire, pour avancer d'un mois ou davantage les plantes nouvellement semées, les frais de cet éclairage annexe sont rapidement et amplement remboursés.

En principe, les lampes fluorescentes sont préférables aux lampes à incandescence, dont la quantité de chaleur émise risquerait de brûler les jeunes plantes placées à proximité immédiate. De plus, la composition de la lumière fluorescente est souvent plus propice à la croissance des plantes que la lumière des lampes à incandescence.

Mais la lumière exerce aussi une influence sur la floraison, soit en la retardant. Certaines plantes ne fleurissent en effet que si elles reçoivent la lumière du jour pendant dix heures au moins. D'autres ne fleurissent que si elles sont exposées à la lumière du jour pendant plus de quatorze heures. Bref, la plus grande diversité règne dans ce domaine, et si l'on en connaît les grandes lignes, il reste encore beaucoup à apprendre.

Depuis quelques années, on s'efforce de déterminer, suivant des méthodes strictement scientifiques, les multiples influences de la lumière sur les plantes. Ces recherches ont déjà donné lieu à un certain nombre d'applications qui présentent un indiscutable intérêt.

En voici deux à titre d'exemples :

Tout d'abord le forçage des tulipes précoces. Jusqu'à présent, on les forçait dans des serres, la lumière étant fournie gracieusement par le soleil ; à défaut de soleil — car il ne se montre pas tous les jours — la température élevée à maintenir constante exigeait d'énormes quantités de charbon. En effet, les serres en verre se refroidissent rapidement, si bien que les frais de chauffage sont considérables, surtout pendant les hivers rigoureux.

Toutefois il est également possible de forcer les tulipes dans des granges ou dans des locaux bien isolés, éclairés par des lampes à incandescence. Le supplément de consommation pour l'éclairage est alors largement compensé par l'économie de chauffage, puisqu'une seule lampe à incandescence par mètre carré suffit déjà pour que les tulipes se développent convenablement.

Les mêmes résultats favorables ont été récemment obtenus avec des lilas forcés dans des granges chauffées où l'on avait installé quelques lampes fluorescentes. L'intensité d'éclairage n'ayant pas besoin d'être très forte, l'économie de charbon dépasse de beaucoup les frais de l'éclairage supplémentaire.

En somme, les succès obtenus jusqu'à présent avec la lumière artificielle dans l'agriculture et l'horticulture sont des plus encourageants. Mais le dernier mot n'est pas dit et les perspectives qui s'ouvrent dans ce domaine nouveau font bien augurer de l'avenir.

BAGNES

Kermesse annuelle de la Ligue antituberculeuse du district d'Entremont

Le Châble a cette année le plaisir et le devoir d'organiser la kermesse annuelle de la Ligue antituberculeuse du district d'Entremont, le 11 septembre, et vous y convie.

Rien ne sera négligé. Pour les amateurs de bon vin, des maisons spécialisées se sont promises de vous offrir un fendant de premier choix ; pour les abstinentes, les dames et les enfants, la distillerie Morand a mis à disposition du comité limonades et oranjo. Un stand pour la raclette sera ouvert pour satisfaire les gourmets. Deux cuisiniers vous prépareront un buffet froid, soit assiettes valaisannes, sandwiches, etc., ainsi qu'un bouillon et un savoureux café fumant. Les demoiselles vous accueillent avec le sourire le plus charmant. Ainsi, avec quelques sous en poche, chacun passera une agréable journée.

Pour le plaisir des yeux et des oreilles, le « Vieux Pays » dansera et vous fera revivre le bon temps d'autrefois ; la « Concordia » jouera les plus beaux morceaux de son répertoire, et pour clôturer, la « Chanson du Rhône », sous l'experte direction de M. Daetwiler, nous enchantera par l'exécution de morceaux qui ont fait son internationale renommée, avec comme complément, le film de M. Müller : « Terre Valaisanne », qui remporta le premier prix au Festival international du film à Cannes, l'an dernier.

Que chacun se fasse un devoir de venir. Il peut être assuré d'avoir contribué à une bonne œuvre. P.

Deux alpinistes italiens disparaissent au Mont-Rose

Deux alpinistes italiens, M. Mario Barginaglia, 33 ans, et l'étudiant Marco Turcotti, 16 ans, ont disparu depuis trois jours sur le Mont-Rose. Ils avaient quitté, samedi dernier, la cabane Valsesia, pour atteindre, en passant par le glacier du Lys, la cabane Gnifetti, à 4600 m. d'altitude, où ils ne sont pas arrivés. Des équipes de secours du club alpin italien ont entrepris des recherches qui, jusqu'à présent, n'ont donné aucun résultat.

Informations du Touring-Club Suisse

Comme ces dernières années la Section valaisanne du T.C.S. organise du 12 au 30 septembre le contrôle technique des véhicules à moteur par les spécialistes, dans les localités suivantes du Valais : Monthey, lundi 12 septembre et mardi 13 septembre dès 10 h., au Garage Guillard. Martigny, mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16 septembre, dès 10 h., au Garage Balma. Sion, lundi 19, mardi 20, mercredi 21 septembre, dès 10 h., au Garage Couturier (Condémines). Sierre, jeudi 22, vendredi 23. lundi 26 septembre, dès 10 h., au Garage Olympic (Antille). Viège, mardi 27, mercredi 28 septembre, dès 10 h., au Garage Albrecht. Brigue, jeudi 29 et vendredi 30 septembre au Garage des Alpes (Albrecht).

Délai d'inscription : jeudi 8 septembre 1955, auprès de l'Office du T.C.S., Sion (Caisse d'Epargne du Valais).

Une finance d'inscription de 2 francs sera perçue le jour du contrôle du véhicule.

Chaque membre sera convoqué individuellement pour la date et l'heure du contrôle.

Les membres du T.C.S. ne manqueront pas de s'inscrire au plus tôt. Ils profiteront de l'occasion qui leur est donnée de faire contrôler leur machine dans des conditions exceptionnellement favorables.

Commission technique du T.C.S. J. Wolff.

Les Sports

LUTTE SUISSE

Succès valaisan

Aimablement invité par le Club des Lutteurs de Nyon à disputer un championnat contre les grands clubs de Vevey, Lausanne, Mont-sur-Rolle et Nyon, le Club des Lutteurs de Saxon, accompagné par de nombreux et fidèles supporters, s'y est brillamment comporté malgré l'indisponibilité de deux de ses meilleurs éléments : R. Perrier et A. Tornay,

blessés. Confirmant leur brillant comportement à la récente fête romande de Montreux, les frères Dupont se mirent particulièrement en vedette : Charly en disputant la passe finale, et Lucien en terminant en tête de classement ex aequo avec le redoutable Schlumpf de Vevey.

Quant aux autres membres du club, quoique encore très jeunes, ils se firent également applaudir pour leur courage et leur bonne technique.

Classification : 1. ex aequo, Schlumpf Werner, de Vevey, et Lucien Dupont, Saxon ; 2. Bubloz Gustave, Mont-sur-Rolle ; 4. Dupont Charly, Saxon ; 5. Stucki Emile, Mont-sur-Rolle ; puis 15. Forré Joseph ; 18. Burnier Louis ; 20. Roth Robert ; 21. Vouilloz Emile ; 26. Milhit Bernard ; 27. Delèze Gilbert ; 28. Bruchez Félix ; 29. Payn Maurice, tous de Saxon.

Les cartes à jouer ont 2000 ans

Il y a, sans doute, au moins deux mille ans que les cartes à jouer firent leur apparition aux Indes et il est quasi certain que le jeu de cartes possédait, à l'origine, une signification religieuse.

Au moyen âge, l'Eglise considérait les cartes avec une sainte horreur et, dans ses mandements d'interdiction, les appelait « les livres d'images du Démon ».

Arabes et Sarrasins de l'époque d'Omar Khayyan utilisaient des cartes appelées « tarots », connues depuis longtemps en Chine. Elles furent, sans doute, introduites en Europe par les chevaliers, rentrant des Croisades, puisqu'on voit apparaître les cartes, simultanément, vers la fin du XIVe siècle, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre et en France.

Le jeu de tarots comprenait 78 cartes, dont 22 étaient des figures emblématiques, appelées atouts. Parmi ces emblèmes, se trouvaient l'Empereur, le Pape, le Soleil, la Lune, l'Amoureux, l'Ermite, le Pendu et le Chariot ; le chiffre 13 représentait la Mort. Les autres cartes étaient numérotées et réparties en séries.

En Chine, les séries étaient les chevaux, les daïms et autres animaux. En Allemagne, le jeu comportait au début cinq séries : lièvres, perroquets, œillets, roses et accolies ; plus tard, les séries furent réduites à quatre : cloches, cœurs, verdures et glands. En Italie, il y avait les coupes, les épées, les deniers et les massues, analogues aux séries françaises : coupes, épées, deniers et bâtons.

Plus tard, les fabricants de cartes à jouer de France mirent à la mode les emblèmes modernes : trèfle, carreau et pique, qui se répandirent, peu à peu, dans toute l'Europe. Ce furent, sans doute, également les Français qui introduisirent la Reine parmi les figures au lieu d'un quelconque personnage militaire.

Dès 1379, date supposée de leur introduction en Europe, les cartes devinrent immédiatement populaires, en dépit des efforts faits pour les supprimer. Juan 1er, roi de Castille, publia, en effet, dès 1387, un édit interdisant les jeux de dés, de cartes et d'échecs. En 1397, le Prévôt de Paris promulgua une ordonnance défendant aux artisans et ouvriers de « jouer au tennis, à la balle, aux cartes ou aux quilles, sauf durant les fêtes chômées ». La même année, l'Allemagne envoyait en Italie et en Sicile des cartes en échange de denrées alimentaires. En 1540, un Flamand, voyageant en Espagne, relate que les Espagnols montraient une très grande passion pour les cartes, à tel point qu'il était impossible de se procurer des cartes, même dans les villages les plus misérables. C'est, d'ailleurs, d'Espagne que les cartes partirent pour la conquête du Nouveau Monde et l'on prétend même qu'il s'en trouvait à bord du navire de Christophe Colomb, mais qu'elles furent jetées à la mer pour tenter de calmer les tempêtes !... En 1415, le Duc de Milan déboursa plus de 100.000 francs pour un jeu, mais en 1454, le Dauphin en achetait un pour moins de 1000 francs. Cette baisse de prix était due à l'invention de la gravure sur bois. En 1441, en Allemagne, les fabricants de cartes obtinrent des autorités un édit interdisant l'importation de cartes étrangères et leurs confrères anglais se virent accorder le même monopole en 1463. C'est peut-être à partir de cette époque que les Etats s'emparèrent d'un monopole qui alimentait facilement les caisses du Trésor... J. R.

Le Valais au Comptoir Suisse

Sous les auspices de l'Office de propagande pour les produits de l'agriculture valaisanne, le Valais est une nouvelle fois représenté cette année au Comptoir Suisse à Lausanne. Occupant toute la largeur d'une partie de la Halle 17 A (Halle des dégustations), l'exposition valaisanne comprend notamment le « Carnotzet valaisan » géré par MM. René et Pierre Creffex de Marigny. Son ambiance sympathique est soulignée par une grande fresque murale, œuvre remarquable du Valaisan Charles Menge qui a réuni dans ce tableau quelques aspects typiques de notre vallée. Les visiteurs du « Carnotzet » auront l'occasion d'y déguster les meilleurs crus de notre vignoble ainsi que de succulentes nourritures de notre terroir.

En face du carnotzet et séparé par un escalier élégant à double révolution, s'élève le « Village valaisan », petit coin de notre région construit à l'aide d'authentiques matériaux de chez nous.

Ce petit ensemble de mazots valaisans abritera notamment l'exposition des fruits et le stand du jus de raisins Provinor. Mais il y a également au « Village » des représentants de notre artisanat traditionnel : M. Barilli, de Troistorrens, expose des santons et des fissages ; Emile Mayoraz sculpte des objets en bois ; Mme Charvet, de Sion, démontre le tissage de tapis, et Charly Veuthey vend des skis fabriqués à Saxon.

Le Valais sera donc une nouvelle fois bien vivant au sein du Comptoir et il souhaite qu'un nombre public lui fasse l'honneur d'accepter ce qu'il offre de plus délectable et de plus valaisan.

OPAV

Les plantes et la lumière

Depuis qu'il y a des fleuristes et des horticulteurs qui utilisent pendant la nuit la lumière artificielle pour la culture de leurs plantes, on pourrait croire que pour prospérer et croître à l'envi, les végétaux n'ont plus besoin de soleil ! Théoriquement peut-être. Mais dans la pratique, il en est autrement, car les quantités d'énergie lumineuse à fournir dès la tombée du jour devraient être si énormes, qu'il ne saurait en être question. Mais, à titre d'accessoire, la lumière artificielle peut rendre de grands services à l'agriculture et à l'horticulture. Et nous allons voir de quelle façon.

Depuis les recherches du célèbre chimiste Ingenhousz, en 1780, on sait que les plantes vertes purifient l'air vicié lorsqu'elles sont exposées au soleil. Elles absorbent de l'acide carbonique et dégagent de l'oxygène. La quantité de lumière joue donc un rôle. Il en résulte que la croissance plus ou moins rapide de la plante dépend de son éclairage. Mais on a également remarqué qu'il existe une relation entre la température d'une part et la quantité de lumière et sa couleur d'autre part. Or, la respiration de la plante dépend aussi de cette relation, car de même que le règne animal, le règne végétal respire. En voici un exemple concret : pour les plantes cultivées



OUVERTURE Salon de coiffure

J'ai vu la population de CONTHEY et environs que j'ai ouvert à PLAN-CONTHEY (aux grands vergers) un

un salon pour dames

Permanentes — Teintures — Coupe au rasoir

Par un travail soigné, j'espère gagner la confiance que vous voudrez bien me témoigner.

Se recommande :

Paulette DUC — Téléphone 4 32 14

Mototreuils RUEDIN Tracteurs et charriages PLUMETT

Pendant le Comptoir à Lausanne, le représentant Marcel Jacquier, à Sierre (tél. 5 17 30), sera au stand Ruedin, Halle 7, No 764, ou au stand Plumett No 1028, pour vous faire voir les avantages de nos derniers modèles de machines.

A VENDRE A SION

terrain

à bâtir 520 mètres carrés. Ecrire sous chiffre : P. 11 141 S., à Publicitas, SION

ASTRA UNE FOIS DE PLUS A L'AVANT-GARDE!

ASTRA vous offre la graisse au beurre la plus molle!



Mm... que ça sent bon!
 Vous n'en reviendrez pas d'étonnement quand vous ouvrirez pour la 1^{ère} fois votre paquet d'ASTRA 10: quelle délicieuse couleur d'or - et quelle exquise odeur! Eh oui! ASTRA 10 contient 10% de beurre... ASTRA 10 est le résultat d'un procédé de fabrication spécial, d'où son arôme si fin! Cela ne fait-il pas venir l'eau à la bouche?

...comme elle est molle!
 Votre gourmandise ne saurait résister plus longtemps à cette odeur alléchante! Vite une petite dégustation... mais oui, tout simplement avec le doigt - cela va si bien! Car notez qu'ASTRA 10 est maintenant merveilleusement tendre, malléable, donc très économique - en vérité, c'est la graisse au beurre la plus molle qui soit!

...et ce goût de beurre, quel délice! Il n'y a plus qu'à laisser fondre sur la langue ce petit morceau de graisse. Quelle finesse, direz-vous, quelle agréable sensation de fraîcheur... ce délicieux arôme de beurre n'est-il pas unique? Oui, ASTRA 10 marque chaque repas comme d'une « touche d'or » - rare délicatesse qui tente le plus fin gourmet!



Vouslez-vous donc, chère ménagère, que demain votre rôti soit bien à point... que vos spaghettis soient particulièrement tentants... bref que tous vos repas aient l'empreinte de la bonne cuisine - dans ce cas, une seule graisse saura combler votre désir:

ASTRA 10

rend chaque repas meilleur!

INSTITUT DE COMMERCE DE SION

9, rue du Collège

Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois
 (Diplôme de langues et de commerce)
 Sections pour débutants et élèves avancés

Rentrée : 8 sept.

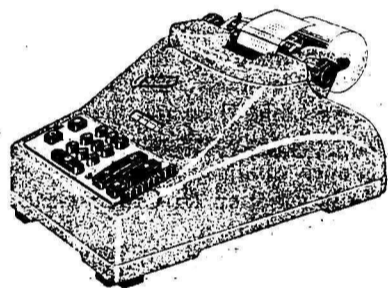
Demandez le programme d'études à la Direction
 Seule adresse: Dr ALEX THELER
 professeur diplômé
 Téléphone: Ecole (027) 2 23 84 - Appart. 2 14 84
 11, Rue du Temple

L'Etude de M^e Bernard Couchepin

Avocat et notaire

est transférée

dans l'immeuble Square Gare, avenue de la Gare
 (vis-à-vis du tea-room Bambi)



La nouvelle Odhner toujours à l'avant-garde multiplie automatiquement!

HALLENBARTER • SION



36^e FOIRE NATIONALE
 COMPTOIR SUISSE
 LAUSANNE
 10-25 SEPTEMBRE 1955
 BILLETTS SIMPLE COURSE VALABLES POUR LE RETOUR

CHARBONS

Coke Ruhr - Anthracite 1^{er} choix - Bois MAZOUT, etc.

H. & L. PIOTA

MARTIGNY-BOURG Téléphone 6 12 28



LA BELLE CONFECTION
 AVENUE DE LA GARE

Droguerie Guenet Saxon

avise sa clientèle que son MAGASIN

SERA FERMÉ

du LUNDI 12 au VENDREDI 16 SEPTEMBRE

Remorque

de VOITURE avec crochet Fr. 400.-

TORRENT Lucien, Grône
 Tél. 4 21 22

MYRTILLES AIRELLES

Belles marchandises demandées.
 Offres: Georgette CATHELAZ
 LAUSANNE - Tél. (021) 23 46 14

LOTÉRIE ROMANDE



1^{er} OCTOBRE
GROS LOT DE 100'000

SION, Av. du Midi - Chèques post. Il c 1800

NOUS ENGAGEONS

une employée

pour le service administratif

Conditions: Nationalité suisse. Age 18 à 22 ans. Connaissance d'une deuxième langue officielle, études commerciales, sténo et dactylographie.

Les offres de service manuscrites seront accompagnées d'un acte de naissance ou d'origine, d'un certificat de mœurs et des certificats attestant l'instruction reçue.

Les postulations parviendront à la Direction des téléphones à SION, pour le 15 septembre 1955.

ÉCOLE TAMÉ - SION

Rue Dixence (face ancien hôpital)
 Tél. (027) 2 23 05

COURS DE COMMERCE COMPLET 6-9 mois
 Cours de secrétaire-sténo-dactylo . . . 4-6 mois
 Cours de langues étrangères . . . 3-6 mois
 Cours de préparation aux examens d'admission P.T.T., Douanes, C.F.F. 4-6 mois
 (Sections pour débutants et élèves avancés)

DIPLOMES et CERTIFICATS de commerce, secrétaire, sténo-dactylo et langues

RENTREE: 14 et 28 septembre

P.-S.: Du 22 août au 30 septembre: **COURS DE VACANCES**

Demandez conditions et prospectus gratuits à la Direction • Garantie: Prolongation éventuelle des cours gratuite.

Etudes classiques, scientifiques et commerciales

Maturité fédérale Diplômes de commerce
 Ecoles polytechniques Sténo-Dactylographe
 Baccalauréats français Secrétaire - Administration
 Technicums Baccalauréat Commercial

Classes préparatoires (5 degrés) dès l'âge de 12 ans
 Cours spéciaux de langues
 Cours du soir: Français, Dactylographie
 Préparation au diplôme fédéral de comptable



La qualité retient la clientèle, la publicité l'attire

MOTO Lambretta 1952

Très bon état, roulé 12.000 km. Fr. 800.-

TORRENT Lucien, Grône
 Tél. 4 21 22

En réclame

Duvets neufs 110 x 150 Fr. 25.-

E. MARTIN

Sion

Porte-Neuve

(027) 2 16 84

Envoi partout

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

JOURNÉE des trompettes et tambours du Valais romand A MARTIGNY

Dimanche dernier, sous un soleil généreux, les trompettes et tambours militaires du Valais romand se retrouvaient à Martigny. La population locale a eu la joie d'accueillir cette sympathique phalange qui exécuta, au cours de la journée, plusieurs concerts très appréciés.

Dimanche matin, à 8 h. 30, tous les participants, qui s'étaient donné rendez-vous sur la place de la Gare, se mettent en formation de cortège. Quelque soixante musiciens en uniforme défilent fièrement le long de l'avenue de la Gare et se rendent au local de l'Harmonie pour une courte répétition. A 9 h. 45, départ en musique à la nouvelle halle de gymnastique où le culte est célébré en plein air par le capitaine aumônier Pont. Puis un concert est donné devant l'hôpital; ce geste, très apprécié, apporta une joyeuse distraction aux malades comme au personnel de l'établissement.

Les musiciens gagnent ensuite le kiosque de la place Centrale pour interpréter une série de morceaux de leur répertoire varié. La production des tambours fut tout particulièrement applaudie.

La Municipalité de Martigny-Ville, représentée par MM. Marc Morand, président, et Pierre Clouet, vice-président, se fait un plaisir de recevoir les trompettes et tambours à l'Hôtel de Ville. Les échanges de bons propos disent toute la considération témoignée à l'égard de ces sympathiques musiciens.

A midi et demi, ceux-ci se rendent à l'Auberge de la Paix où un excellent et copieux banquet leur fut servi par le nouveau et sympathique tenancier, M. Marcel Glassey, qui doit être félicité et remercié pour son accueil.

Avant de commencer la partie officielle, le président M. Monod invite l'assemblée à se lever pour rendre un hommage au trompette Albert Décaillet, de Sierre, qui présidait cette même réunion en 1954, décédé, quelques mois plus tard. M. le conseiller d'Etat M. Gross n'a malheureusement pas pu participer à cette agréable réunion; la Municipalité de Martigny-Ville est représentée par son vice-président, M. le colonel P. Closuit. Le chanoine Pont prend la parole pour dire son plaisir de passer une si belle journée en la compagnie du corps de musique militaire. La discussion est ouverte et d'intéressantes propositions sont faites. MM. Martenet et Gaudard suggèrent notamment de former un comité central.

Après la lecture du procès-verbal, les comptes sont approuvés à l'unanimité. Le président Monod remercie les amis de Sierre pour le beau résultat obtenu lors de la dernière fête au pays du soleil.

Un nouveau comité est désigné avec, comme président, M. L. Bertona, de Monthey, et comme porte-drapeau M. J. Martinet, de Monthey également. Le sergent Eug. Devanthey en aura la direction. Ce comité aura notamment à s'occuper de l'organisation de la prochaine fête des trompettes et tambours qui aura pour cadre la coquette ville de Monthey. Rappelons le caractère tout spécial que revêtra cette grandiose manifestation: celle-ci coïncidera avec le jubilé du vingtième anniversaire de la fondation de ce groupement.

L'assemblée terminée, les musiciens prennent la direction de Martigny-Bourg où ils sont reçus par la Municipalité représentée par M. P. Baumann, conseiller. Comme il se doit, une aubade est donnée sur la place. C'est ensuite la gentille réception réservée par Martigny-Croix où M. le président Saudan adresse d'aimables paroles à la phalange.

Malheureusement l'heure avance et le moment de se séparer est bientôt venu. Les trompettes reprennent la direction de la ville et la dislocation a lieu sur la place de la Gare où chacun se quitte à regret après une journée si agréablement passée.

Ces réunions constituent une excellente occasion pour tous ces « copains de service » de se retrouver de temps à autre dans une ambiance sympathique.

Rappelons que l'un des buts principaux de cette rencontre était la vente d'insignes au profit de « In Memoriam », œuvre en faveur des familles de soldats morts au service de la patrie. Grâce au dévouement et à l'adresse de quelques jeunes filles, cette vente fut des plus fructueuses, puisque le record a été battu avec près de 700 insignes vendus. Une fois de plus, on n'avait pas en vain fait appel à l'esprit de solidarité de notre population. Les trompettes et tambours du Valais romand remercient de tout cœur les généreux donateurs, la Banque Cantonale du Valais, la Banque Populaire de Martigny, la Caisse d'Epargne du Valais, la Migros, la Maison Simonetta, vins, la Distillerie Morand, l'Harmonie municipale, la Banque Troillet et Mme Chabloz, ainsi que les communes de Martigny-Ville, Bourg et Combe, la Maison Orsat, vins, et la Société de développement de Martigny, pour leur générosité.

Une bande de cambrioleurs sous les verrous

C'est avec un profond soulagement que la population séduisante apprendra que les auteurs des nombreux cambriolages commis ces temps derniers en ville, dans des magasins ou des appartements, ont été appréhendés et écroués.

La police, sur les dents par suite de cette impressionnante série de méfaits, a eu effet mis la main au collet, à l'occasion d'un petit vol, sur deux jeunes gens de bonne famille qui ont subi un interrogatoire serré et qui ont fini par avouer être les coupables de ces cambriolages. Ils auront à répondre en justice de leurs délits.

Un ressortissant bâlois nommé Muff, coupable d'une escroquerie de 10.000 francs et d'abus de confiance, a été appréhendé et remis aux autorités bâloises.

A Euseigne, on avait fait main basse sur le contenu du tiroir-caisse d'une boucherie. Les coupables, deux adolescents du village, ont été arrêtés.

A Monthey, c'est l'auteur d'un cambriolage d'un garage où la caisse avait été emportée, qui a été arrêté.

Enfin à Sierre, un individu s'était tout simplement approprié les 60 poules d'un parc avicole! La police a réussi à l'identifier et l'a conduit au violon.

Toutes nos félicitations aux divers services de la police cantonale qui ont mené à bien ces enquêtes pour le plus grand soulagement de la population.

CHARRAT

Blessé par une auto

Alors qu'il traversait la route cantonale en sortant de son travail, M. Renaud Gaillard, comptable au commerce de M. Hermann Gaillard, président, a été renversé par une auto qui ne s'est pas arrêtée. M. Gaillard a été relevé sérieusement blessé, mais pas si gravement que le laissent entendre de premières informations. Il souffre, en effet, d'une fissure de l'os du rocher, de plaies et de contusions.

Nous souhaitons un prompt et complet rétablissement à M. Renaud Gaillard et espérons que la police parviendra à découvrir le chauffard qui a été l'auteur de cet accident.

Après la magnifique victoire valaisanne à Olten

Il n'est pas superflu de revenir sur la magnifique victoire que Viège a remportée dimanche à Olten au championnat suisse de groupes devant l'élite des formations du pays.

D'abord pour dire que cette victoire a réjoui tous les Valaisans présents à Olten comme si c'était eux-mêmes qui l'avaient obtenue. Ensuite, pour constater avec une immense satisfaction que les liens de camaraderie soudés lors des tirs d'entraînement organisés en Valais entre les cinq groupes participant à cette finale se sont encore resserrés à Olten où le « bloc » valaisan a fait une vive impression.

Il serait faux de croire que Viège est parvenu facilement en finale, comme on pourrait le croire en constatant l'important écart qui le sépare de son ultime adversaire, Fluntern, lors de la dernière série. Avant d'en arriver là, les tireurs viégéois — et tous ceux de Brigue, Lalden, Sion et Sierre, présents pour les encourager — ont senti des sueurs froides dans le dos! En effet, il s'en est fallu d'un tout petit point pour que Viège obtienne sa qualification et, lors d'une série, un tireur de l'équipe lâcha un « 10 » dans la cible à côté. On juge de sa consternation à un instant aussi important et la somme de volonté qu'il lui fallut pour calmer son émotion puis reprendre calmement son tir qu'il termina brillamment d'ailleurs, alignant les 9 et les 10. On pensait que ce coup du sort allait mettre Viège hors course. Il n'en fut rien, heureusement, les concurrents n'étant pas parvenus à faire mieux, et c'est ainsi que l'équipe des frères Heintzmann accéda à la grande finale, armée d'un moral d'acier et résolue à ne pas laisser passer la chance qui s'offrait à elle.

Les tireurs valaisans assistant à cet ultime duel Viège-Fluntern ne cachent pas la profonde émotion qu'ils ressentirent lorsqu'à mi-tir Viège accusait déjà une avance de 18 points. La victoire se précisait, le merveilleux espoir prenait l'allure d'une solide réalité. Malgré ses trois tireurs de l'équipe nationale — les frères Lenz et Bachofner — Fluntern ne put que reprendre trois points à Viège. Le titre, jugé impossible, inaccessible, était

SAXON Une jeune fille grièvement blessée

Sur la route cantonale, une jeune fille, Gladys Furrer, 17 ans, a été renversée, dans des circonstances que l'enquête établira, par un automobiliste séduis, M. Léopold Rey, antiquaire.

La victime est soignée à l'hôpital de Martigny. La gendarmerie de Saxon s'est rendue sur place, aux fins d'enquête.

Un ouvrier tué par une auto

Hier matin mardi, peu après le début du travail, un ouvrier italien de l'entreprise Gianadda traversait la route cantonale près du dépôt de fruits Albert Roth pour chercher un outil. L'ouvrier, M. Francesco Deronzi, né en 1931, célibataire, domicilié à Galatina (province de Lecce), se trouvait sur la partie gauche de la chaussée lorsque survint la voiture conduite par M. Albert Besse, représentant à Yverdon. Dans des circonstances que la police, aussitôt sur place, s'efforce d'établir, l'auto happa le malheureux ouvrier et le projeta à une vingtaine de mètres. Il fut affreusement déshiqué et tué sur le coup.

Quant à la voiture, elle sortit de la chaussée après la collision et alla s'arrêter contre un poteau.

NENDAZ

Chute à moto

M. Clément Bourban descendait de Nendaz à Sion, à moto, lorsqu'il dérapa et fit une chute. Il est à l'hôpital régional avec des plaies et des blessures.

Groupement des populations de montagne du Valais romand

Le 11 septembre 1955, les membres du Groupement se réuniront à Nendaz en assemblée générale. Ils fêteront également le dixième anniversaire de la fondation de la fédération.

Le programme de cette intéressante journée permettra à tous les amis montagnards de concilier l'utile à l'agréable, il comporte :

8 30 Arrivée des participants et messe à Nendaz.
9 30 Séance administrative des délégués. Exposé de la situation du Groupement. Discussion et décision.
12 00 Apéritif et dîner.

Après le dîner, visite de la vallée de Nendaz et du barrage de Cleuson.

Nouvelles du jour

● Les dépêches venues des Indes ont certainement apporté l'annonce de la plus terrible catastrophe que le monde ait jamais connue. En effet, selon ces dépêches, les inondations qui s'étendent, à travers le continent indien sur une longueur de 2400 kilomètres, ont fait 45 millions de victimes.

● Le chancelier Adenauer partira demain pour Moscou à bord d'un train spécialement aménagé pour cette circonstance. Seuls des journalistes allemands ont obtenu leurs visas pour participer à ce voyage au terme duquel le chancelier Adenauer et le maréchal Boulganine discuteront de l'importante question de la réunification de l'Allemagne.

● A Paris, le gouvernement montre une vive contrariété à la suite de la déclaration du sultan Ben Arafa, décidé de rester sur le trône marocain « jusqu'à ce qu'il plaise à Allah de le rappeler ». En effet, au moment où le sultan Ben Arafa faisait cette déclaration le général Catroux discutait, à Ansirabé, avec l'ex-sultan en exil Ben Youssef que l'on songeait à rappeler au pouvoir.

● Un attentat à la dynamite a été perpétré à Salonique contre le consulat de Turquie.

GRIMISUAT

Un motocycliste se tue

M. Maurice Neurohr, de Grône, s'était rendu à moto à Grimisuat pour y reconduire un de ses amis, M. Rémy Métrailler. Au retour, dans des circonstances que l'enquête s'efforce d'établir, le motocycliste sortit de sa route, faucha une bouterolle et fut projeté contre un mur bordant la chaussée. Il a été tué sur le coup.

La victime, âgée de 25 ans, célibataire, faisait partie du personnel de la maison Francis Bruttin, eaux minérales à Sion, qui s'était rendu en promenade dimanche à Nax.

Encore un écho sur la Fête des Vignerons

On nous écrit :

Ce n'est que tout dernièrement que l'auteur de ces lignes a pris connaissance d'un article écrit par M. Aloys Mooser, dans le journal « La Suisse » du 15 août 1955, relativement à la musique de la fête des Vignerons, par M. Carlo Hemmerling.

Sans vouloir contester les talents du fameux critique musical M. Aloys Mooser, lequel a le verbe facile, je tiens cependant à relever que cette critique m'a singulièrement étonné.

M. Mooser était-il dans un moment d'humeur acariâtre ou assailli d'arrière-pensées, lorsqu'il se mit à écrire? Je l'ignore, mais son article m'a laissé l'impression d'une drôle de bouillabaisse composée de termes désobligeants et d'une ironie déplacée, laissant apparaître une fâcheuse conception.

Tous ceux qui connaissent M. Hemmerling savent qu'il est un homme modeste et que d'autre part il saura apprécier à sa juste valeur les expressions déplacées de M. Mooser. Les capacités de M. Hemmerling sont connues de longtemps: tous ceux qui ont aimé ses compositions peuvent dire qu'il est un musicien émérite fort bien noté, avec d'autres collègues du reste, dans le rang des compositeurs de la Suisse romande.

M. Hemmerling n'a pas jugé opportun de composer une œuvre musicale d'une envergure entrant dans les vues de M. Mooser, musique susceptible de rayonner sur le plan international: ceci parce qu'il avait des raisons valables pour en décider ainsi, c'est-à-dire pour composer une musique pouvant s'adapter au cadre populaire et folklorique du milieu, suivant en cela l'exemple des organisateurs des fêtes antérieures. Si la fête des Vignerons est appelée à se perpétuer dans les temps futurs, en gardant toujours le sens et la signification pour lesquels elle a été créée, pourquoi y aurait-il absolue nécessité d'apporter de grands changements dans le domaine musical, lequel jusqu'à nos jours a donné satisfaction?

Autrement dit, si dans un avenir hypothétique une évolution devrait se produire en ce qui concerne le domaine musical, ce sera alors la tâche des futurs pionniers organisateurs de faire appel à des artistes possédant les talents de Beethoven, Mozart, Bach, Haydn, etc. etc., qui pourront peut-être satisfaire M. Aloys Mooser. Souhaitons à ce dernier qu'il soit encore en vie à cette époque.

Pour conclure, ne convient-il pas de rappeler le proverbe disant que la perfection n'est pas de ce monde?

Tout ce qu'on peut en dire ne diminuera en rien le mérite des artistes et figurants qui, tous, ont contribué à la magnificence du spectacle grandiose de la fête des Vignerons de 1955.

Un témoin impartial.

Le car français tombé à Bourg-St-Pierre a été repêché

Grâce à l'heureuse initiative du major Billieux, commandant du bataillon de sapeurs 10, actuellement en cours de répétition, une section de cette unité a réussi à tirer du lit de la Dranse la carcasse du car français tombé à Sarreire lors de la terrible catastrophe du mois dernier. Au moyen de treuils spéciaux et de matériel mis à la disposition par l'entreprise Billieux & Cie, les soldats ont réussi à repêcher la machine qu'il a fallu découper en morceaux. Ces débris seront transportés à Chamonix afin que l'entreprise Catella n'ait pas à payer — chose absurde mais, hélas, réelle — les droits de douane pour l'importation du car!